

Formation préparatoire à l'habilitation électrique - Personnel électricien basse tension B1, B1V, B2,...

UIMM

POLE FORMATION

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Réglementaires

28/04/2026

Public et prérequis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Personnel électricien ou électromécanicien appelé à exécuter des consignations et/ou diriger des travaux hors tension, et d'effectuer des interventions générales

Les objectifs

Apprendre la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510

Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques

Appréhender les risques et les effets du courant sur le corps humain

Expliquer la notion de travaux hors tension

Expliquer la notion de travaux au voisinage

Expliquer la notion d'intervention électrique

Choisir les EPI adaptés

Adapter son comportement face à un électrisé

Exécuter des consignations et/ou diriger des travaux hors tension

Effectuer des interventions générales sur des installations et des équipements électriques BT

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Projections d'audiovisuels
- Utilisation de la norme et de documents associés
- Etude de cas (accidents)
- Vidéo
- Equipement de protection individuelle
- Appareillage de protection industrielle (disjoncteurs, différentiels, ...)
- Equipements électriques pour mise en situation

Validation et certification

- Attestation de fin de formation
- Titre d'habilitation vierge

Contenu de la formation

Recyclage

- Retour d'expérience
- Analyse des accidents et presque accidents
- Pratiques professionnelles
- Effet du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Evaluation du risque électrique

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

1,5 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Recyclage : basse tension et HTA (BR – BC – B1 – B1V – B2 – B2V)

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.)
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.)
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.)
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

Par un jeu de rôle ou une mise en pratique

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local, ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
 - Chantier
 - Travaux
 - Exploitation électrique
 - Consignation
 - Ou de son employeur
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillages dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran, etc.)
- Préparer et diriger les travaux
- Rédiger, compléter les documents propres aux opérations
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)
- Réaliser une consignation en une étape
- Réaliser une intervention BT générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion...
- Identifier et mettre en œuvre les EPI

Evaluation

- Evaluation des savoirs par un QCM
- Evaluation des savoir-faire à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention

Modalités d'évaluation

- A la fin de la formation, le formateur réalise un test d'évaluation formel sur les connaissances liées à la sécurité électrique, en vue de préconiser à l'entreprise du salarié, un niveau d'habilitation
- A la fin de la formation, le formateur réalise une mise en situation pratique de préférence sur les installations en entreprise ou sur du matériel pédagogique

en salle

- L'AFPI Lorraine communiquera, à l'entreprise, un rapport mentionnant les remarques et avis du formateur concernant l'aptitude de chaque stagiaire à conserver ou non son titre d'habilitation. En cas d'avis défavorable, la personne concernée devra suivre à nouveau une préparation à l'habilitation ainsi qu'un titre d'habilitation vierge à signer par l'employeur et par le titulaire.

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour